

La majorité... invisible à l'écran !

ou

La place des femmes à la télévision d'État

Mémoire

**présenté au Comité permanent de Patrimoine canadien
de la Chambre des communes**

**À l'occasion de
L'enquête approfondie du rôle d'un diffuseur public
au XXI^e siècle**

Écrit par le Groupe « réalisatrices équitables »

le 3 avril 2007

**Remanié et présenté
à Montréal le 25 mai 2007**

Introduction

Nous tenons tout d'abord à remercier le Comité permanent de Patrimoine canadien de tenir cette enquête approfondie du rôle d'un diffuseur public au XXI^e siècle et de nous permettre de présenter aujourd'hui notre mémoire.

Nous aimerions également souligner notre appui à certains mémoires dont celui de l'Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec (ARRQ)¹ dont la plupart des membres de **Réalisatrices Équitables**² font également partie.

Le texte de l'ARRQ rappelle la nécessité pour notre télévision nationale d'être financée adéquatement afin de pouvoir remplir son mandat dans la plus grande indépendance financière possible.

La SRC ne devrait pas être obligée de suivre les dictats et les impératifs de la rentabilité commerciale. Elle devrait tout faire — comme elle l'a souvent fait dans le passé — pour être un chef de file dans la diffusion et la promotion de valeurs et de modèles qui apportent une « plus value » culturelle à tous et à toutes :

Cela étant dit, nous abordons maintenant notre sujet principal :

La place des femmes et particulièrement des réalisatrices sur les ondes de notre diffuseur public.

CONSTATS

Le mandat

Bien que louable dans plusieurs de ses principes de base, la description du mandat de la CBC/SRC et des clientèles visées oublie de mentionner l'importance de représenter de façon équitable plus de la moitié de la population du pays: les femmes³!

Étant donné que tous les citoyens et les citoyennes de notre pays sont réputés être égaux, on aurait tendance à répondre que le principe d'équité entre les hommes et les femmes va de soi pour le Gouvernement canadien comme pour la Société d'État. Effectivement, tout comme l'égalité de droits entre les Canadiens de différentes origines, l'égalité entre les hommes et les femmes devrait être évidente.

¹ Le conseil d'administration de l'ARRQ soutient la démarche de Réalisatrices Équitables (35 % des membres de l'ARRQ sont des femmes)

² Le groupe Réalisatrices Équitables est constitué de femmes oeuvrant en cinéma et en télévision qui ont décidé de se mobiliser face à l'iniquité que vivent les réalisatrices. Pour en savoir plus : <http://www.realisatrices-equitables.org>

³ Selon Statistiques Canada, en 2006, le Canada était peuplé de 16 M d'hommes et de 16.4 M de femmes.

Pourtant, on a crû bon de spécifier dans certains énoncés qu'il fallait : rendre compte de la diversité régionale (ii); être soucieux des besoins des deux collectivités et des deux langues (iv) et représenter le multiculturalisme (viii).

Pourquoi fallait-il nommer ainsi certaines réalités? Sans doute parce que les parlementaires se sont rendu compte que, sans règles spécifiques en ce sens, le système avait tendance à favoriser les grands centres au détriment des régions. Ils voulaient s'assurer qu'il y aurait une juste place faite aux citoyens de cultures différentes ainsi qu'aux deux langues officielles. Tout cela est, à notre avis, très bien.

Nous voulons maintenant que le gouvernement se préoccupe de l'inégalité de l'espace accordé à l'imaginaire des femmes à l'écran et à l'inégalité de la présence des réalisatrices à l'écran de notre télédiffuseur national.

Regardons les tableaux A et B, à l'Annexe 2 et 3.

Tableau A : La situation actuelle à Radio-Canada

Tableau B : Productions financées par Téléfilm Canada et la SODEC

Ces écarts en défaveur des femmes sont injustifiables en 2007 dans un secteur 100% subventionné par l'État. Ces chiffres, parmi bien d'autres, confirment que les systèmes actuels défavorisent grandement les femmes et qu'ils alimentent une iniquité de revenus pour les réalisatrices.

Le rôle de CBC / Radio-Canada

Regardons le Tableau A.

Cette compilation, faite à partir de la grille horaire du printemps 2007, nous permet de constater que dans sa diffusion actuelle Radio-Canada est loin d'accorder le même espace aux réalisatrices qu'aux réalisateurs. Sur 35 émissions, 63% sont réalisées par les hommes et 37% par les femmes.

De plus, la plupart des réalisatrices sont confinées aux magazines. Il n'y a presque aucune femme en dramatique... (1,5 %)

Certains nous diront que plusieurs femmes scénaristes ont souvent leurs œuvres de fiction mises à l'écran. On pourrait s'en réjouir, si on ne constatait pas que la grande majorité des scénarios écrits par des femmes sont réalisés par des hommes, sans que l'inverse soit vrai...

Le métier de la réalisation est méconnu. C'est un métier tout aussi essentiel à la concrétisation d'une œuvre audiovisuelle que son écriture. Le réalisateur — ou la réalisatrice — est responsable de l'ensemble des choix artistiques de l'œuvre audiovisuelle. Il n'y a pas que l'histoire qui soit différente mais également le traitement, le regard et l'approche, les mille choix artistiques en somme que la création d'une œuvre audiovisuelle comporte.

Évidemment, la Société Radio-Canada n'est pas la seule responsable de l'injustice faite à une grande partie de la population et aux femmes cinéastes. **Mais la SRC a une très grande influence et elle est partie prenante** d'un ensemble de systèmes qui défavorisent les femmes et ce, même pour ce qui se produit (et qui est principalement financé) par d'autres instances **dans l'industrie privée**⁴:

Regardons le Tableau B

Dans le Tableau B, on voit l'écart des sommes investies par Téléfilm Canada (89% aux réalisateurs et 11% aux réalisatrices) et la SODEC (86% aux réalisateurs et 14% aux réalisatrices), dans des projets de films.

Pourquoi notre télédiffuseur national a-t-il un rôle déterminant dans ces données?

Parce que, selon les règles fixées par l'industrie canadienne, c'est la télé - par l'achat ou le pré-achat de licences – qui choisit les **projets** qui seront financés par les institutions (Téléfilm, SODEC, Fonds canadien de télévision, etc) et les **personnes** qui les réaliseront. La télé dicte très souvent également les budgets de production puisque ces budgets sont calculés en fonction de la licence accordée par le télédiffuseur.

Radio-Canada fait donc partie du processus décisionnel qui juge et donne son aval pour permettre la production d'un grand nombre de projets dits du « privé ».⁵ Ce sont également ses cadres et son personnel qui décident des orientations, des projets et, en finalité, des publics cibles qui seront favorisés.

Toutes ces décisions sont absolument déterminantes dans le choix des émissions, films, séries et documentaires qui sont produits au Québec, même dans le cas des projets financés principalement par d'autres instances. (Radio-Canada / CBC gère notamment près de 40% de l'enveloppe du Fonds canadien de télévision).

⁴ « Industrie privée » est ici mis entre guillemets parce que la totalité de la production audiovisuelle au Canada est financée d'une manière ou d'une autre (crédit d'impôt, subventions, etc) par les taxes de tous les citoyens. La production privée, ici, n'a de privé que le nom!

⁵ Voir note précédente;

Effets sur toute la population

Le déséquilibre actuel ne fait pas seulement du tort aux femmes qui ont choisi la réalisation comme métier. L'appauvrissement du contenu, le manque de diversité des regards et le rétrécissement de l'imaginaire a évidemment des répercussions sur l'ensemble de la société.

En 2005, un groupe de comédiennes affirmait que « *Revendiquer une place plus grande pour les femmes dans l'imaginaire collectif est une bataille essentielle pour la survie démocratique et économique de notre société... La bataille de l'imaginaire est aussi importante que celle des salaires et du soutien à la famille.* »⁶

Nous croyons aussi que la place insuffisante accordée aux femmes sur nos écrans et derrière la caméra influence grandement la perception du public et lui fait présumer que les femmes sont moins importantes que les hommes dans notre société.

Les histoires et les préoccupations diffusées à la télé sont des modèles pour tous les jeunes — filles ou garçons — Canadiens. Nous devons pour tous — et particulièrement pour nos enfants — construire une télé nationale qui représente équitablement toute la société. Elle doit donner autant de place aux filles et aux femmes du pays qu'elle en donne aux garçons et aux hommes.

D'ailleurs, selon un récent sondage réalisé par l'Association d'études canadiennes⁷, 94% de la population canadienne affirme que l'égalité entre les sexes est une priorité pour elle.

En fait, aux yeux des Canadiens, l'égalité entre les hommes et les femmes vient au deuxième rang des valeurs les plus importantes, tout de suite après la santé. (Pour les Québécois, cette valeur viendrait en première place!)

Les manquements

Après ce que nous venons de constater, nous estimons que la SRC/CBC manque à plusieurs des obligations fixées dans son mandat.

⁶ Dans la communication que les femmes du Comité femmes de l'Union des Artistes ont livrée devant le comité de l'égalité des chances de l'Assemblée nationale du Québec en 2005.

⁷ Dont les résultats ont été publiés dans Le Devoir en mai 2007,

Alinéa (ii) La SRC **ne reflète pas** la « globalité canadienne » parce que 51% de la population est sous-représentée).

Alinéa (iii) La SRC **ne contribue pas assez** « activement à l'expression culturelle et à l'échange des diverses formes qu'elle peut prendre ». (La diversité des sexes étant essentielle !).

Alinéa (vi) La SRC **contribue insuffisamment** « au partage d'une conscience et d'une identité nationales ». (Puisque l'égalité des droits entre les hommes et les femmes fait partie des valeurs importantes de notre identité nationale!).

RECOMMANDATIONS

Modification du mandat

Dans un souci d'équité envers toutes les femmes et afin de répondre à une des priorités de la population canadienne, nous suggérons donc la modification des alinéas (v) et (viii) du mandat dont les libellés devraient se lire comme suit :

Radio-Canada / CBC devrait :

(v) Chercher à être de qualité équivalente en français et en anglais **et chercher l'équilibre dans le financement et la diffusion des réalisations d'hommes et de femmes.**

(viii) Refléter le caractère multiculturel et multiracial du Canada, en tenant **également compte de l'équité entre les hommes et les femmes du pays.**

Mesures concrètes

Afin de remédier au déséquilibre actuel, le renforcement des obligations indiquées dans le mandat devrait s'accompagner de mesures concrètes :

Nous recommandons que la Société d'État adopte, de façon urgente, des mesures incitatives favorisant ouvertement la présence des réalisatrices dans tous les secteurs de la production où elles sont sous-représentées; tout particulièrement en ce qui concerne les séries dramatiques et les longs métrages de fiction où elles sont encore plus rares.

Des règles exigeant une réelle représentation de l'imaginaire des femmes et un nombre plus important de réalisatrices ne nuiront aucunement à la liberté d'expression ni à la qualité des émissions présentées au petit écran... Au contraire, nous serons en présence d'encore plus de diversité de contenus ainsi que d'une réelle pluralité de regards et de talents.

EFFETS BÉNÉFIQUES

Comme en 1991, lorsque la Loi de la radiodiffusion a été modifiée pour faire en sorte qu'une part plus importante des productions soit confiée à l'entreprise privée, contribuant ainsi à une explosion du nombre de maisons de productions et de producteurs indépendants...

Nous croyons que les mesures incitatives, comme celle d'insérer dans la Loi l'obligation de faire appel à plus de femmes réalisatrices dans tous les secteurs⁸ apportera une explosion d'expressions et de talents féminins. En plus d'avoir une influence positive sur l'ensemble de l'industrie, cela bénéficiera à toute la population, tous âges, origines et langues confondus.

Nous croyons fermement que la présence équitable des points de vue, des histoires, des préoccupations, des mises en scène et des rôles de femmes à la télévision est un formidable stimulant pour une société qui veut encourager l'égalité des chances dans tous les secteurs.

La société a tout à gagner dans la promotion et la mise en valeur de l'imaginaire des femmes. Toute la population bénéficiera du leadership du télédiffuseur national en matière d'équité.

CONCLUSION

À l'aube du XXI^e siècle, il est sûrement important de discuter des nouvelles technologies et du financement de la société d'État. Nous croyons cependant qu'il est encore plus urgent de se pencher sur cet important déséquilibre qui ne fait que s'aggraver depuis 20 ans. Cela nous inquiète en notre qualité de réalisatrices, mais nous touche également, comme la majorité de la population du Québec et du Canada, en tant que spectatrices et citoyennes.

⁸ Secteurs comprenant notamment : documentaires, séries dramatiques, longs-métrages de fiction, etc

ANNEXE 1

Le mandat de la télévision d'État

- (i) être principalement et **typiquement canadienne**;
- (ii) refléter la globalité canadienne et rendre compte de la **diversité régionale** du pays, tant au plan national qu'au niveau régional, tout en répondant aux besoins particuliers des régions;
- (iii) contribuer activement à l'**expression culturelle** et à l'échange des diverses formes qu'elle peut prendre;
- (iv) être offerte en **français et en anglais**, de manière à refléter la situation et les besoins particuliers des deux collectivités de langue officielle, y compris ceux **des minorités de l'une ou l'autre langue**;
- (v) chercher à être de qualité équivalente en français et en anglais;
- (vi) contribuer au partage d'une **conscience et d'une identité nationales**;
- (vii) être **offerte partout au Canada** de la manière la plus adéquate et efficace, au fur et à mesure de la disponibilité des moyens;
- (viii) refléter le **caractère multiculturel et multiracial** du Canada.

ANNEXE 2

TABLEAU A

LA SITUATION À RADIO-CANADA PRINTEMPS 2007⁹

À partir de 35 émissions (dont les données sont disponibles sur le site internet de la SRC)

Selon le sexe des réalisateurs :

Hommes :	63%
Femmes :	37%

Dans quelles émissions retrouve-t-on ces femmes à Radio-Canada?

Magazine de services , Variétés magazine et Quiz :	72%
Information :	24%
Téléroman et fiction :	4%

Pourcentage hommes/femmes en fiction dramatique

Hommes :	98,5%
Femmes :	1,5%

*Sur l'ensemble des réalisateurs, seulement 1,5% des femmes réalisent des œuvres dramatiques dans la présente grille horaire.

⁹ Compilation de Marie-Pascale Laurencelle, faite à partir de 35 émissions en ondes actuellement pour lesquelles des données étaient disponibles.

ANNEXE 3

TABLEAU B

D'autres éléments du système audiovisuel défavorisant les réalisatrices

En chiffres ¹⁰:

Téléfilm Canada (Autre société qui relève de Patrimoine canadien)

Enveloppe de Long métrage fiction :

1985-86	Réalisateurs :	83%
	Réalisatrices :	17%
2005-2006	Réalisateurs :	89%
	Réalisatrices :	11% ¹¹

SODEC¹²

Enveloppe de la production (incluant Documentaire, Fiction et Jeunes créateurs) :

1984-86	Réalisateurs :	84%
	Réalisatrices :	16%
2005-2006	Réalisateurs :	86%
	Réalisatrices :	14%

Spécifiquement du côté des jeunes,

Programme Jeunes créateurs de la SODEC :

2005-2006	Réalisateurs :	72%
	Réalisatrices :	28% ¹³

¹⁰ Ces chiffres ont été colligés par le comité Moitié-Moitié en 1997 et actualisés par Lucette Lupien pour l'année 2005-2006.

¹¹ En diminuant ainsi de 6% à chaque 20 ans, en moins de 40 ans il n'y aurait plus de réalisation de films de fiction par des femmes au Québec!

¹² SODEC : Société de développement des entreprises culturelles du Québec.

¹³ Les étudiantes représentent plus de la moitié de la cohorte estudiantine des écoles de cinéma.